



# Communiqué de presse

Aubervilliers, le 10 juillet 2026

## Fortes chaleurs : l'OPH d'Aubervilliers appelle à un plan national d'adaptation des logements sociaux

**Le Conseil d'administration de l'OPH d'Aubervilliers a voté à l'unanimité, mercredi 8 juillet, une motion sur l'adaptation du parc social aux fortes chaleurs. Face à la multiplication des épisodes caniculaires, l'Office lancera un diagnostic de son patrimoine afin d'identifier les logements les plus exposés et appelle l'État à accompagner financièrement les bailleurs sociaux dans cette adaptation.**

Les vagues de chaleur ne sont plus exceptionnelles. Elles deviennent une réalité à laquelle le logement social doit s'adapter. À Aubervilliers, où les phénomènes d'îlots de chaleur urbains accentuent encore les températures ressenties, cette réalité touche directement les habitants. *« Nous ne pouvons plus concevoir nos logements uniquement pour affronter le froid. Les fortes chaleurs sont désormais un enjeu de santé publique, de qualité de vie et de justice sociale. Notre responsabilité est d'anticiper cette évolution et de protéger les locataires »*, déclare **Nabila Djebbari**, présidente de l'OPH d'Aubervilliers.

L'Office engagera dans les prochains mois **un diagnostic de son patrimoine afin de repérer les logements les plus exposés** aux surchauffes estivales. Cette analyse portera notamment sur les derniers étages, les logements sous combles, les logements mono-orientés, les bâtiments insuffisamment protégés du soleil ou disposant d'une ventilation inadaptée. Les situations de vulnérabilité des occupants seront également prises en compte afin de définir les priorités d'intervention.

**Ce travail débouchera sur un programme d'actions gradué**, adapté aux caractéristiques du patrimoine et aux financements disponibles. Parmi les solutions envisagées figurent l'installation de protections solaires, l'amélioration de la ventilation, la pose de brasseurs d'air fixes ou encore le traitement des toitures les plus exposées.

Cependant, l'Office estime que la réponse ne pourra être uniquement locale. *« Les bailleurs sociaux sont prêts à agir. Mais l'adaptation du parc existant représente un défi considérable qui dépasse leurs seules capacités financières. Les mesures que l'Office sera en mesure de prendre resteront à la marge du problème. Si nous voulons protéger efficacement les habitants face au changement climatique, l'Etat doit prendre ses responsabilités »*, ajoute Nabila Djebbari.

Par cette motion, le Conseil d'administration appelle le Gouvernement à mettre en place **un plan national de financement** permettant aux bailleurs sociaux d'engager les investissements nécessaires pour adapter les logements aux fortes chaleurs.

Cette prise de position est la première expression publique de la nouvelle gouvernance de l'Office depuis l'élection de Nabila Djebbari à la présidence, le 19 juin dernier. Elle traduit la volonté du Conseil d'administration de faire de l'adaptation du patrimoine aux conséquences du changement climatique une priorité des prochaines années.

---

### Contact presse :

Virginie Galleron – [vgalleron@oph-aubervilliers.fr](mailto:vgalleron@oph-aubervilliers.fr) - 06.11.80.95.46

### À propos de l'OPH Aubervilliers

Premier bailleur social de la ville, l'OPH Aubervilliers gère un patrimoine de plus de 7800 logements accueillant près de 24 000 habitants. Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, l'OPH s'engage activement dans des travaux de réhabilitation et de rénovation pour améliorer les conditions de vie des locataires et moderniser son patrimoine.